



MON PREMIER ASSUREUR

Lundi 24 octobre 2016

## LA MAE SE MOBILISE AUX COTES DES ENSEIGNANTS POUR LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT

**Partenaire de la campagne ministérielle « Non au harcèlement » depuis 2013, la MAE se mobilise sur le terrain depuis de nombreuses années pour faire reculer les violences entre élèves.**

**+ de 700 000 élèves<sup>1</sup>**  
victimes de harcèlement

### **3 novembre 2016 // Journée nationale de lutte contre le harcèlement**

Instaurée en 2015 par Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école a pour objectif de déclencher une prise de conscience collective.

Engagée au quotidien dans la lutte contre les violences en milieu scolaire, la MAE organise spécialement à cette occasion des actions de prévention sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que, jeudi 3 novembre, les Chargés de Prévention MAE interviendront auprès de 700 élèves âgés de 6 à 14 ans. L'objectif ? Échanger et leur donner des clés pour prévenir et réagir, qu'ils soient victimes ou témoins de violences.

### **16 - 20 janvier 2017 // Semaine Nationale de Prévention à l'École 3<sup>ème</sup> édition**

En 2015, la MAE a également initié un programme pédagogique à échelle nationale pour sensibiliser équipes éducatives, élèves et parents aux violences en milieu scolaire : la Semaine Nationale de Prévention à l'École.

Cette année, la 3<sup>ème</sup> édition se tiendra du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2017. Partout en France, des élèves de 7 à 15 ans participeront à des ateliers de prévention sur l'un des thèmes suivants : harcèlement, cyberviolence, racket, discrimination, rumeurs, intimité ou encore jeux dangereux.

Nouveauté : cette année, enseignants, infirmières scolaires et directeurs d'établissements peuvent animer eux-mêmes un atelier de prévention avec le soutien de la MAE.

Les inscriptions sont ouvertes sur [www.mae-prevention.org](http://www.mae-prevention.org) jusqu'au 2 décembre 2016.

### **A propos de la MAE**

Numéro 1 de l'Assurance Scolaire depuis 1932, la MAE est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille. De l'assurance des tout petits jusqu'aux protections pour les étudiants et les jeunes actifs, de l'assurance familiale à l'assurance habitation, les contrats MAE évoluent et grandissent avec tous les membres de la famille pour répondre aux besoins de chaque instant. Assureur mutualiste issu de l'Économie Sociale et solidaire, la MAE défend les intérêts des enfants, des parents et des équipes éducatives sans logique de profit.

Toutes les informations sur le Groupe : [www.mae.fr](http://www.mae.fr)

Nous suivre :  @maesolidarite  facebook.com/maesolidarite

<sup>1</sup> <http://www.gouvernement.fr/6-choses-que-vous-devez-savoir-sur-le-harcèlement-a-l-ecole-nah>